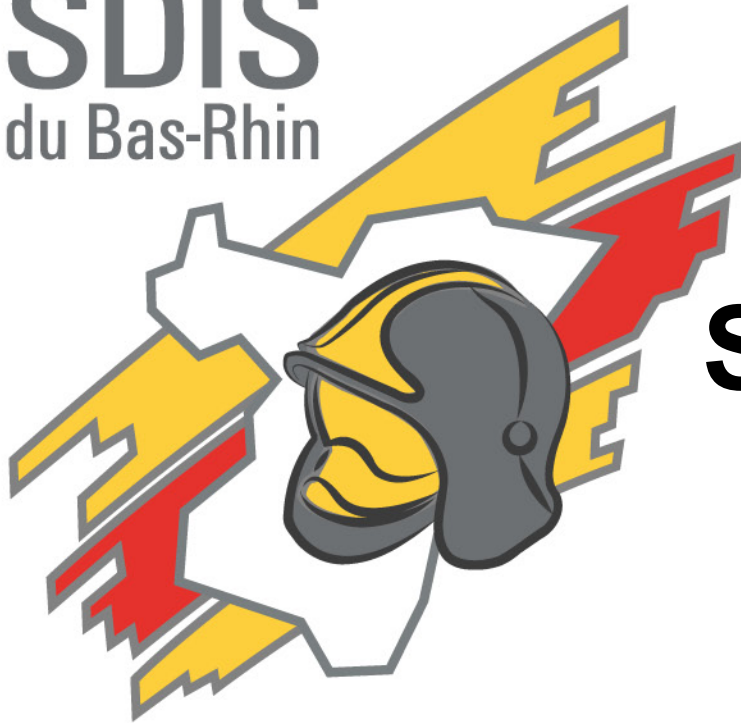


SDIS
du Bas-Rhin



INCENDIE et SECOURS

**La Compagnie
de la
Sarre et de la Zorn**

Cie de SAVERNE

Présentation

Missions du SDIS

- Lutte contre les **incendies** ;
- Protection des **personnes**, des **biens** et de **l'environnement**, les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
- Prévention et évaluation des **risques** de sécurité civile ;
- Préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des **moyens de secours**

Historique

Le projet ÉVOLSDIS a fait naître un nouveau découpage territorial du département.

Les trois groupements territoriaux disparaissent au profit de sept compagnies, qui deviennent ainsi l'échelon de soutien et de coordination des unités territoriales.

Les Compagnies



100.32/016

Service SIC 4 : 5015/67



Composition

Chaque Compagnie hors Eurométropole de Strasbourg se compose des personnels suivants:

- Un Commandant (SPP), Commandant de Compagnie (Cdt J. SIEGRIST)
- Un Capitaine (SPP), adjoint au Commandant de Compagnie et Chef de l'Unité Territoriale support (Cne N. WINKELSASS)
- Un Commandant adjoint SPV au Commandant de Compagnie (Cdt F. COMARTIN)
- Un Lieutenant (SPP) (Poste vacant)
- Un Adjudant (SPP) (Adj J. REDELSPERGER)
- Deux assistantes (A. HETZEL – C. HOLTZMANN)

Missions

- Garantir la réponse opérationnelle
- Superviser les indicateurs de condition physique
- Assurer des missions de formations
- Assurer des missions de prévision
- Assurer le lien de proximité
- Coordonner l'activité des Unités Territoriales
- Promouvoir le volontariat et l'engagement de SPV

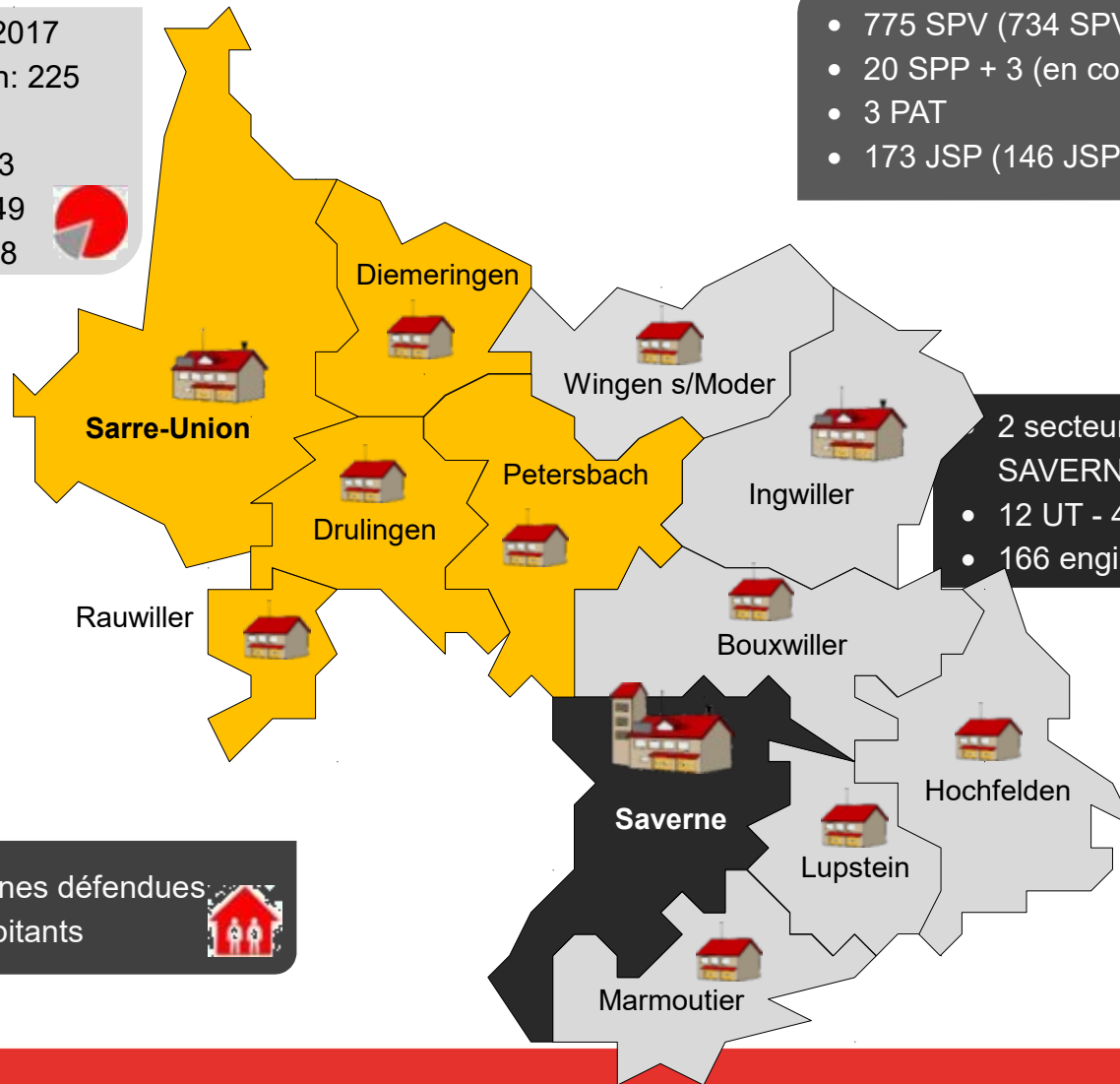
La carte d'identité

6109 sorties de secours en 2017

- Accidents de la Circulation: 225
- Incendie: 314
- Opérations diverses: 1 473
- Risques technologiques: 49
- Secours à personne: 4 048



- 775 SPV (734 SPV en 2016)
- 20 SPP + 3 (en compagnie)
- 3 PAT
- 173 JSP (146 JSP en 2015)



2 secteurs opérationnels
SAVERNE et SARRE-UNION

- 12 UT - 45 CIS
- 166 engins



- 187 communes défendues
- 143 164 habitants



L'attente des SP

BILAN des consultations des chefs d'unités territoriales (CUT) (été 2016)

La compagnie doit permettre

- Proximité
- Assistance et coordination des CUT
- Appel à la mémoire

Répondre aux principales difficultés:

- Effectifs
- Disponibilité opérationnelle

L'organisation opérationnelle

Potentiel Opérationnel Jour:

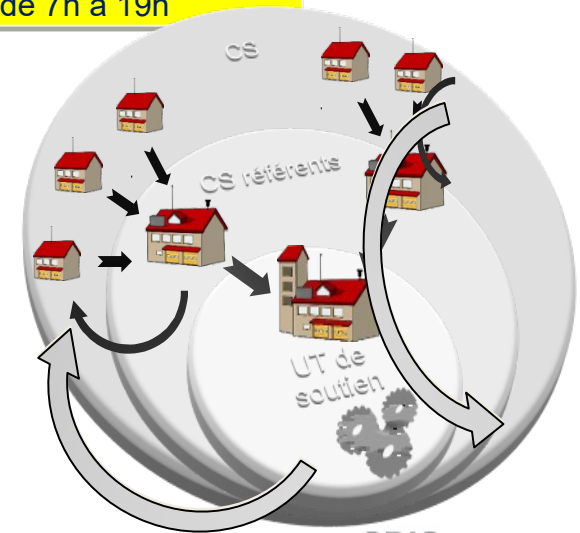
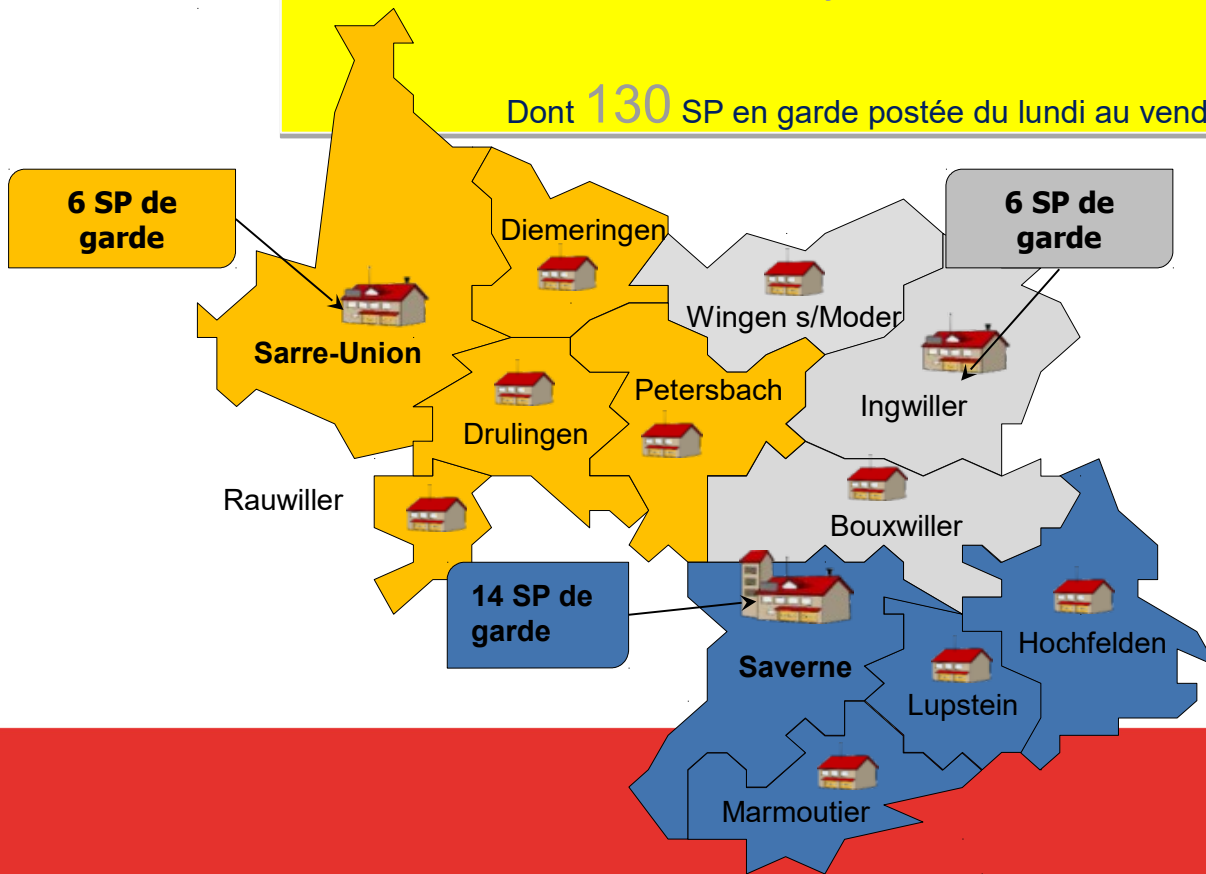
(Territoire de la Cie de Saverne)

Jours semaine: 107

Samedis: 118

Dimanches, jours fériés et nuits: 127

Dont 130 SP en garde postée du lundi au vendredi de 7h à 19h



Les actions du SDIS pour le volontariat

- IGQS dans pour les classes de 4^{ème} des collèges du Bas-Rhin
- Conventions de disponibilités employeurs (public et privés)
- Cadets du feu
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- UDSP 67 – ADJSP 67 – Amicales

Soutenons l'engagement des SPV

Le sapeur-pompier volontaire a droit :

Porteur des valeurs

I'ALTRUISME
le RESPECT
I'ESPRIT
D'ÉQUIPE
I'ENGAGEMENT

- Un engagement quinquennal
- La formation
- La protection sociale
- Aux indemnités
- Aux honneurs et aux récompenses
- À une rente



Le MESSAGE

Vous êtes en bonne santé
Vous souhaitez participer à un engagement citoyen
Vous partagez nos valeurs

Alors engagez-vous!

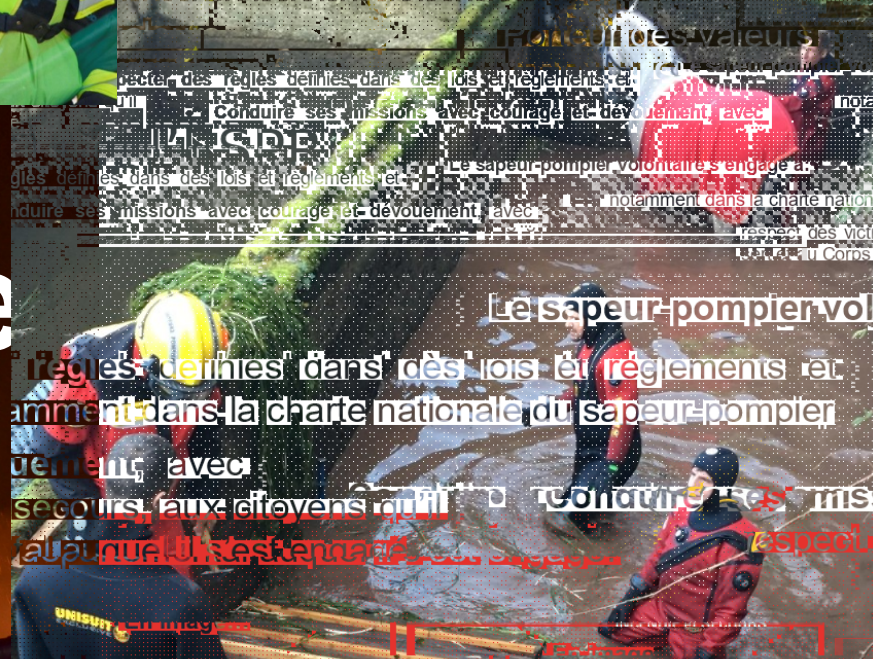
Le sapeur-pompier volontaire s'engage à:

- **Respecter des règles** définies dans des lois et règlements et notamment dans la charte nationale du sapeur-pompier
- **Conduire ses missions avec courage et dévouement**, avec respect des victimes auxquelles il porte secours, aux citoyens qu'il sert et au Corps départemental auquel il s'est engagé.

En image...



Un savoir faire



Le sapeur-pompier volontaire s'engage à :
- respecter des règles définies dans des lois et règlements et
- conduire ses missions avec courage et dévouement, avec
notamment dans la charte nationale
Le sapeur-pompier volontaire s'engage à :
- respecter des lois et règlements et
- conduire ses missions avec courage et dévouement, avec
notamment dans la charte nationale
Le sapeur-pompier volontaire s'engage à :
- respecter des lois et règlements et
- conduire ses missions avec courage et dévouement, avec
notamment dans la charte nationale

Le sapeur-pompier volontaire s'engage à :
- respecter des règles définies dans des lois et règlements et
notamment dans la charte nationale du sapeur-pompier
- conduire ses missions avec
courage et dévouement, avec
notamment dans la charte nationale
Le sapeur-pompier volontaire s'engage à :
- respecter des lois et règlements et
- conduire ses missions avec courage et dévouement, avec
notamment dans la charte nationale

Du sport!





Des connaissances

FÊTES DE LA SAINTE-BARBE

Bouxwiller / Compagnie de Saverne

32 pompiers à l'honneur

DNA – édition de Saverne



Les hommes de la compagnie de Saverne à l'honneur.



Les pompiers de la compagnie de Saverne et les personnalités parmi lesquel
mercredi soir
cérémonie de
cérémonie a
linge a
ommes «
l'honneur des
concitoyens.
Siegrist. Thie
d'incendie et c
la compétence
familles des
lorsque ces s
hommage à d
sacerdoce.
« Bâtir le vol
« Avec une c
coordination
apprendre au
encore Thier
Saverne, Chri
notion compl

Une reconnaissance



ophtic Bang, (Niedwiller), Patrick Krause,
Fabrice Lotz (Saverne) Roland Schauli
Jean-Luc Holzmann (Wingersheim) Yves
n-Mutzenhouse), Daniel Schall (Saverne),
lieutenant honoraire (Steinbourg-Hattmatt).
(Alteckendorf-Ettendorf).
-Rothbach).
pompiers ayant terminé leur formation initiale.
Ettendorf) Nicolas Ensminger (Petersbach)
Grossmann (Wever) Dylan Jehl (Hochfelden)

Une formation d'avenir



Un engagement



Le partage



SDIS
du Bas-Rhin



INCENDIE et SECOURS

Commandant Joël SIEGRIST
Commandant de compagnie

Port: 06 23 86 32 15

joel.siegrist@sdis67.com

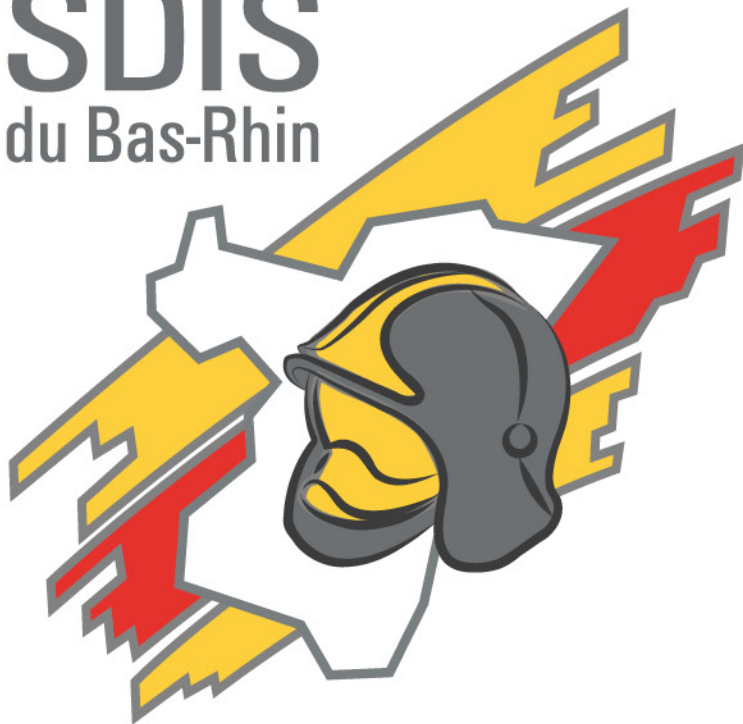
Service départemental d'incendie et de secours

Compagnie de Saverne

CSP - 21, rue de l'orangerie 67700 Saverne

☎ 03.88.02.85.57 ✉ cie.saverne@sdis67.com

SDIS
du Bas-Rhin



INCENDIE et SECOURS

Merci

SDIS 67 – Cie Sav– mai 2018